

Préambule

Le stage « initial » du cursus de formation MF1 comprend les UC :

- ✓ Cadre réglementaire,
- ✓ Pédagogie générale,
- ✓ Pédagogies spécifiques.

Le contenu de formation doit permettre aux stagiaires d'acquérir ces UC

Objectifs du stage

Les objectifs de formation qui doivent être mis en œuvre sont les suivants :

Contexte réglementaire de l'activité vis à vis du statut de cadre fédéral et de formateur.

Acquisition des principes de base de la pédagogie

Aspects généraux d'un acte de formation,
Techniques de base de communication et animation.
Comportements, compétences, capacités – taxinomie,
Objectifs de formation,
Construction de progressions.
Evaluation,

Conception, réalisation d'une situation d'apprentissage

Enseignement des apprentissages psychomoteurs,
Enseignement des "savoirs",
Utilisation d'outils et techniques pédagogiques (supports pédagogiques, démonstration, etc.)
Définition de séquences opérationnelles d'apprentissage (objectifs opérationnels),
Prise en compte du contexte vis à vis de l'action de formation,
Régulation d'un acte de formation, d'une stratégie de formation,

Développement durable

C'est un objectif du comité, Au minimum, un exposé d'une heure à une heure trente (en attendant les propositions du groupe de travail CTR). Ces propositions seront intégrées au présent guide dès qu'elles nous seront connues.

Méthodes de formation

Les méthodes de formation mises en œuvre doivent être cohérentes avec l'esprit des cursus de formation définis par la FFESSM dans le Manuel de Formation Technique.
Elles doivent être adaptées au principe de la pratique d'un loisir.

Aucune « expérimentation » pédagogique ne peut être entreprise sans l'accord préalable du Président de la CTR.

L'équipe d'encadrement est composée de la façon suivante :

✓ Au moins un Instructeur en titre et en position d'activité, présent durant tout le stage,
(Si cet Instructeur n'est pas membre du collège régional des Instructeurs du comité, il doit avoir obtenu l'accord écrit du président de la CTR pour assurer l'encadrement du stage).

- ✓ Des cadres E4,
- ✓ Eventuellement, de cadres E3, à condition qu'ils soient en binômes avec un cadre E4 pour les séances pédagogiques.

Ressources matérielles

La structure organisatrice doit disposer des moyens suivants, dimensionnés en fonction de la capacité d'accueil minimale définie pour chaque stage:

Salles de cours et de salles de travail individuel, permettant le travail en sous groupes, propres et bien éclairées, dédiées exclusivement à cet usage lorsqu'elles sont utilisées pour cette fonction et permettant aux stagiaires d'être assis à une table,
Elles doivent être équipées en tableaux fixes ou mobiles.
Chaque stagiaire doit pour accéder au MFT (privilégier la possibilité de se connecter au site de la CTN permettant de télécharger le MFT)

Protocole d'évaluation

En début et en cours de stage, l'aptitude des stagiaires à suivre la formation sera évaluée de façon individualisée. Le résultat de cette évaluation leur sera accessible à tout moment par exemple à l'aide du modèle présenté en annexe.

Pilotage du stage

Le pilotage du stage doit être assuré par un Instructeur.
L'équipe pédagogique doit être réunie par le pilote du stage avant ou dès son début pour cadrer les principes du stage et les actions de l'équipe pédagogique.
Le pilote du stage organise par la suite autant de réunions de l'équipe pédagogique que de besoin.

Organisation

La durée minimale du stage est de 6 jours. Le stage peut être fractionné en 3 stages de 2 jours, ou 2 stages de 3 jours.

Avant le stage

Les stagiaires doivent être informés au moins 3 semaines avant le début du stage :

- ✓ des objectifs, du contenu et du profil auquel s'adresse un stage,
- ✓ des formalités et conditions à remplir pour participer à l'examen,
- ✓ du programme de principe,
- ✓ des conditions et possibilités de mise à disposition de matériel,
 - ✓ du niveau de participation aux frais pour les structures associatives,
 - ✓ des tarifs pour les structures commerciales,
- ✓ des conditions et possibilités d'hébergement et restauration,
- ✓ des conditions d'annulation et de remboursement des frais,
- ✓ du matériel et fournitures nécessaires au suivi du stage,
- ✓ des coordonnées des interlocuteurs, dont le pilote du stage.

Pendant le stage

Une réunion d'accueil et de présentation du stage doit être organisée le plus tôt possible en début de stage.

L'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi que tous les renseignements liés au déroulement du stage sont présentés lors de cette réunion.

Le pilote du stage doit être clairement identifié. Le responsable des aspects logistiques également.

Le rôle des différents acteurs (Instructeur, responsable de stage) doit être expliqué aux stagiaires.

Un programme du stage doit être affiché en un lieu connu et toujours accessible.

Aucune séance de formation ne peut se dérouler au-delà de 22 h 00, sauf accord du stagiaire ou candidat.

Lorsque les séances de pédagogie ont lieu dans une zone potentiellement ouverte à la navigation, la sécurité en surface doit être assurée par au moins une embarcation.

Après le stage

Le respect du présent guide est vérifié à chaque stage par l'instructeur, désigné par le président de la CTR. Cette personne établit et adresse un rapport au responsable qualité de la CTR. (téléchargeable sur le site de la CTR)